

Recrutement d'un(e) consultant(e) national(e) pour l'élaboration d'un Plan stratégique de surveillance des infections associées aux soins dans les structures sanitaires publiques et privées

RFQ : 028/EpiC/PCI/FHI360/FY26
Date d'Emission : 20 juillet 2026
Délai de Questions : 05 août 2026
Délai de Soumission : 06 août 2026
Ouverture : 07 août 2026
Question adressée à : Guinea.Procurement@fhi360.org

APERÇU ORGANISATIONNEL

FHI 360 est une organisation internationale à but non lucratif, disposant d'un bureau à Conakry et mettant en œuvre des activités sur l'ensemble du territoire guinéen.

En Guinée, FHI 360 met en œuvre plusieurs programmes de santé publique, notamment les projets de lutte contre les épidémies (EpiC) et de santé maternelle et infantile (MCH), financés par le Gouvernement des États-Unis à travers le Département d'État (DOS). L'organisation met également en œuvre le projet TAKEDA, financé par le Gouvernement japonais.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

Une infection est dite associée aux soins si elle survient au cours ou au décours d'une prise en charge (diagnostique, thérapeutique, palliative, préventive ou éducative) d'un patient, et si elle n'était ni présente, ni en incubation au début de la prise en charge.

À l'échelle mondiale, sur 100 patients, 7 dans les pays développés et 15 dans les pays en développement contractent au moins une IAS (infection associée aux soins) dans les hôpitaux de soins aigus.

La prévalence des IAS dans les unités de soins intensifs pour adultes et les taux d'infection néonatale sont respectivement 2 à 3 et 3 à 20 fois plus élevés dans les pays à revenu faible et intermédiaire que dans les pays à revenu élevé.

En Guinée, une enquête de prévalence des IAS réalisée en 2022 dans les hôpitaux nationaux par l'Institut National de Santé Publique (INSP), a montré 20 % d'IAS.

L'insuffisance de la surveillance des infections associées aux soins (IAS) dans les structures sanitaires du pays a conduit le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP), à travers la Direction Nationale des Établissements Hospitaliers Publics et Privés (DNEHPP), avec l'appui technique et financier de FHI 360, à élaborer un Plan stratégique de surveillance des IAS. Cette initiative est financée par le Gouvernement des États-Unis dans le cadre de la mise en œuvre du projet EpiC GHS.

OBJECTIF DE LA MISSION

Doter le MSHP d'un plan quinquennal de surveillance des IAS.

Objectifs spécifiques

- Analyser de manière approfondie la situation actuelle de la surveillance des infections associées aux soins (IAS) dans les structures sanitaires, ainsi que les capacités actuelles du système de santé en matière de surveillance des IAS.
- Développer, de manière consensuelle, une vision pour un plan stratégique visant à renforcer de manière juste, efficace et durable le système national de surveillance des infections associées aux soins ;
- Déterminer les stratégies et les interventions prioritaires en se basant sur des critères d'efficacité et de faisabilité afin d'améliorer la surveillance des infections associées aux soins ;
- Élaborer un plan stratégique détaillé et chiffré, comprenant un cadre de résultats et intégrant des mécanismes de suivi, d'évaluation et de responsabilisation pour garantir une mise en œuvre efficace du plan.
- Présenter le plan stratégique de surveillance des infections associées aux soins aux parties prenantes concernées ;
- Valider le plan stratégique de surveillance des infections associées aux soins avec les parties prenantes impliquées pour assurer son adéquation avec les besoins et les réalités du terrain.

PRINCIPALES TACHES :

Sous la supervision technique de la Direction Nationale des Etablissements Hospitaliers Public et Prive et sous la supervision administrative de FHI 360, le/la consultant(e) sera chargé(e) de :

- Rencontrer les institutions clés et partenaires pour approfondir les constats, en vue de l'élaboration du plan stratégique national.
- Participer aux réunions de coordination avec les autres partenaires sous le Lead du MSHP ;
- Élaborer un plan de travail en collaboration avec le MSHP et les principaux partenaires ;
- Analyser les informations et données collectées et rédiger un draft du plan stratégique national (PSN) sur la surveillance des infections associées aux soins en Guinée qui montre la situation actuelle, les lacunes, les opportunités et les options stratégiques, les interventions de court et moyen-terme et recommandations pour améliorer la surveillance et le traitement ;
- Élaborer une stratégie de moyen et long-terme (5-10 ans) avec une feuille de route détaillée précisant la méthodologie, le chronogramme et le budget pour la surveillance des infections associées aux soins à tous les niveaux du système sanitaire ;
- Proposer des mécanismes de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre effective de la stratégie ;
- Animer un atelier de présentation du plan stratégique de surveillance des infections associées aux soins aux parties prenantes concernées et d'orientation des différentes parties prenantes.

Le plan stratégique national (PSN) doit être articulé avec les politiques, plans, stratégies, protocoles, plans et directives nationales existants et inclure des composantes liées au : i) renforcement des capacités et compétences des ressources humaines ; ii) traitement des infections ; iii) renforcement des capacités suivi et évaluation, entre autres.

LIVRABLES

- Rapport d'analyse situationnelle des IAS
- Méthodologie détaillée et structure du plan stratégique
- Projet de Plan Stratégique National de Surveillance des IAS
- Plan d'action budgétisé et feuille de route

- Version finale validée du Plan Stratégique
- Présentation PowerPoint et infographie de diffusion des résultats.
- Rapport synthèse de la mission.

PROFIL DU/DE LA CONSULTANT(E)

Le/La consultant(e) national(e) devra répondre aux critères suivants :

- Nationalité guinéenne ;
- Être titulaire d'un diplôme universitaire en médecine, Santé Publique, Biomédicale et/ou Hygiène Hospitalière (fournir les copies de diplômes) ;
- Au moins cinq (5) années d'expérience avérée dans la prévention et le contrôle des infections (PCI) et/ou la surveillance des infections associées aux soins (IAS) ;
- Expérience avérée dans la rédaction des documents stratégiques et opérationnels ;
- Avoir conduit des études dans la gouvernance de la santé en république de Guinée ;s
- Expérience dans le renforcement de systèmes de santé, en situation de post-crise et reconstruction ;
- La connaissance approfondie du système de santé guinéen et des systèmes de santé dans la zone Afrique de l'Ouest ;
- La connaissance des enjeux autour du RSI ;
- Excellent esprit analytique et de synthèse ;
- Très bonne capacité rédactionnelle ;
- Très bonne capacité de présentation orale et de dialogue.
- Maîtrise des outils informatiques Word, Excel et Powerpoint

DUREE ET LIEU DE LA MISSION

- Durée estimative : 25 jours ouvrés.
- Période de réalisation : Août – Septembre 2026.
- Lieu : Conakry avec déplacements éventuels selon les besoins de la mission

CRITERES D'EVALUATION DU/ DE LA CONSULTANT(E) (TECHNIQUE ET FINANCIERE) :

L'évaluation des offres se fera selon la méthode combinée qualité technique et coût, conformément aux procédures de sélection applicables. Elle portera sur les critères suivants :

A. Évaluation technique – 70 points

- Compréhension des TDR et méthodologie : Note explicative sur la compréhension des termes de référence et les raisons de la consultance ; la logique dans la chronologie des tâches ; le respect du délai et la logique dans l'approche méthodologique de réalisation (10 points)
- Trois missions similaires réalisées portant sur l'élaboration de politiques, stratégies, plans nationaux ou plans d'action dans les domaines de la santé publique, de la PCI, de la surveillance épidémiologique ou du renforcement du système de santé : Les expériences similaires devront être justifiées par des attestations de bonne exécution du travaux ou certificats de service fait ou copies des documents élaborés. (35 points).
- Expertise en PCI (10)
- Expérience avec les acteurs du système de santé guinéen : Attestation/Certificat de travail (15 points)

B. Évaluation financière – 30 points

- Offre financière (30 points)

MODALITE DE PAIEMENT :

Le paiement des honoraires du/ de la consultant(e) sera effectué en trois tranches, sur la base des livrables validés, conformément aux procédures financières de FHI 360 :

- 30% à la validation du rapport d'analyse situationnelle et de la méthodologie ;
- 40% après l'approbation du projet de plan stratégique ;
- 30% après la validation de la version finale du PSN, feuille de route, présentation PowerPoint et rapport final

DOSSIER DE CANDIDATURE DU/DE LA CONSULTANT(E)

Le dossier de candidature soumis en français comprendra les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation signée, précisant l'intérêt du/de la candidat(e) pour la mission ainsi que sa disponibilité ;
- Une offre technique : constituée d'une note explicative sur la compréhension des termes de référence et les raisons de la consultance ; une description de l'approche méthodologique y compris un calendrier d'exécution, un curriculum vitae (CV) incluant les expériences similaires avec au moins 3 références des travaux similaires et le diplôme ;
- Une offre financière : Une proposition financière détaillée, exprimée en jours-hommes et en coût total. La proposition précise les modalités de paiement sur base de produits/livrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs). Elle doit être libellée en franc guinéen (GNF) et en USA dollar.

SOUSSION DE LA COTATION

Les candidats intéressés et qualifiés sont invités à soumettre leur dossier de candidature à l'adresse suivante : Guinea.Procurement@fhi360.org avant le jeudi 06 aout 2026 a 17h00.

Toutes les offres doivent être envoyées par courriel. Tout dossier incomplet, non conforme aux exigences ci-dessus ou soumis hors délai sera considéré comme irrecevable.

FHI 360 est un employeur qui prône l'égalité en matière d'emploi et d'action positive, ce qui signifie que nous ne nous engageons pas dans des pratiques discriminatoires à l'égard de toute personne employée ou à la recherche d'un emploi sur la base de la race, de la couleur, de la religion, du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre, de l'origine nationale ou ethnique, de l'âge, de l'état matrimonial, du handicap, du statut d'ancien combattant, des informations génétiques ou de tout autre statut ou caractéristique protégé par la loi applicable.

Assurez-vous d'inscrire le titre du poste pour lequel vous postulez dans la ligne d'objet. Le non-respect de cette consigne entraînera la disqualification de la demande. Veuillez noter que seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

Fait à Conakry, le 20 juillet 2026

Mamoudou CONDE
Représentant Pays de FHI360